

Mouvement

Retour sur l'Assemblée Générale

Rencontre avec deux animateurs expérimentés autour d'une petite histoire. Cette histoire est inspirée de faits réels mais toute ressemblance avec des personnes existantes serait purement fortuite. Entre mythe et réalité, une réflexion intéressante sur la nécessité d'anticiper.

Le 26/04 était bien un jour Crazy !

Un rapide tour de table a permis de confirmer ce que tout le monde présentait sur place : le J&S Crazy GAMES Day fût un réel succès. Aussi bien en terme de participation (350 selon les organisateurs et 300 selon la police) qu'au niveau des activités (des défis incroyables) ou encore de la météo (35° au soleil de la Place St Léonard). Toutes les régions participantes ont remercié les organisateurs pour leur énorme travail. Bravo à eux !

De nouvelles formations pour 2008-2009 !

L'AG s'est prononcée en faveur d'une formule de formation de formateur destiné aux coordinateurs brevetés. Certains coordinateurs étant aussi formateurs, l'objectif est de tenir compte du parcours de formation déjà important des coordinateurs, de supprimer les éventuelles redites et de faciliter l'accès aux formations de formateur à ce public spécifique qui s'investit de façon importante dans le mouvement.

Ensuite, les thèmes des complémentaires organisées en mars 2009 ont été choisis. Mais rien de plus ne sera révélé ici. Il faudra attendre le programme de formation qui sera dans vos boîtes dans le courant du mois d'août pour tout savoir sur les formations 2008-2009.

Les trimestriels changent de peau !

Cela fait plus de 5 ans que le J&S info et l'Informateur ont été relookés. Leur style autrefois moderne et aguicheur a quelque peu perdu de sa superbe. Depuis quelques mois, le CA travaille la question. Les membres de l'Assemblée Générale ont pu se prononcer sur des projets de maquettes et ainsi orienter le travail de votre serviteur. Le J&S info et l'Informateur dans leurs nouveaux habits arriveront au quatrième trimestre 2008.

Un nouveau comité de rédaction ouvert à tous les animateurs verra le jour à la fin du mois d'août. Envie d'en faire partie ? De donner tes idées ? Contacte François (francois.galand@mc.be - 02/246.49.85 !

J&S règle ses compte

L'asbl est globalement dans une bonne santé financière. Elle n'est pas en déficit en 2007 bien au contraire et 2008 devrait être en équilibre.

Le siège vide du Président !

Il n'y a toujours aucune candidature à la présidence de Jeunesse & Santé. En tant que volontaire, tu n'as donc plus de représentant dans les instances qui pilotent l'asbl et donc ton mouvement. Nous cherchons des candidats pour ce poste. Profite de l'été pour y réfléchir sous le soleil de J&S !

Mister Cool

Contact
Jeunesse & Santé
Chée de Haecht 579, BP40
1031 Bruxelles
Tél : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
E-mail : j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

Coordination
François Galand

Éditeur responsable
Eric Olbregts

Illustrations
Aster

Photos
Archives SN, J&S Anderlues

Graphisme et mise en page
Signatures Européennes

Impression
Hayez

Ont collaboré à ce n°:
Jérôme, Samuel, Eric, Muriel, le Dr Potch, Claire, Nico, Gilles, Frans et Mister Cool

INFORMATEUR 64,
2^{ème} trimestre 2008,
Édité à l'attention des formateurs et coordinateurs de l'ASBL Jeunesse & Santé, partenaire jeunesse des Mutualités chrétiennes. Jeunesse & Santé participe à la politique de la jeunesse et de l'enfance de la Communauté française, ainsi qu'aux programmes de résorption du chômage des Régions wallonnes et bruxelloises.



Informateur

Edito

Un été sans incendie!

Parfois, pour le dire plate-
ment, "shit happens" :
les soucis, les accidents
arrivent en séjours ou en
plaines, parfois de manière
grave, parfois moins. Ça
semble inévitable.

Dans ce numéro, pas ques-
tion pour autant de te traus-
matiser, de rendre tes
responsabilités de coordi-
nateur écrasantes.

Simplement, on a voulu
attirer ton attention sur
quelques aspects touchant
aux
accidents et procédures de
crise, pour encore renfor-
cer la qualité de ta prépa-
ration et de l'action de ton
équipe
sur place.

À notre bonne habitude,
on a voulu aussi t'outiller
pour parer ces éventualités
:
comment réagir, que mett-
re en place, que faire pour
l'assurance, etc. Par
ailleurs, tu trouveras aussi
quelques éléments de pré-
vention.

**Objectif : éviter l'évitable,
répondre adéquatement
à l'inévitable.**

**En gros : se concentrer sur
notre mission de base :
un encadrement de quali-
té, des moments d'équipe
chaleureux, une animation
inoubliable pour
nos participants.**

**Bon été, d'ores et déjà
merci pour eux,
Sam**

Super J&S, au secours !



Who's who : La procédure d'urgence P 2

DOSSIER

Responsable young coordinator P 3
Que faire face à ce chemin de fer ? P 4 & 5
Le Dr Potch répond à vos questions P 6 & 7
Le goût du risque ? P 8 à 10
Points d'attention P 11

Mouvement -
Retour sur l'Assemblée Générale P 12



N°64 Trimestriel des formateurs et coordinateurs de Jeunesse & Santé,
le partenaire jeunesse de la Mutualité chrétienne - 2^{ème} trimestre 2008

Éditeur responsable : Éric Olbregts, Chée de Haecht 579 - BP 40, 1031 Bruxelles
Bureau de dépôt: Bruxelles X - exp.: J&S, chée de Haecht 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles

Who's Who?

Les situations d'urgence

A J&S, on vit souvent le meilleur. Cela ne nous dispense pas pour autant de nous préparer au pire. Sans paniquer, sans se mettre une inutile pression, se préparer simplement pour savoir que faire lorsque le pire se présente. Voici le document « Les situations d'urgence » !

Exceptionnel mais pas infallible

Cet été, ils seront pas loin de 14.000 à fréquenter nos séjours et plaine. Enfants, ados, moins-valides... chaque année nous mettons tout en place pour leur réserver un accueil et des animations de qualité. Tous les ans, nous formons nos animateurs aux arcanes de l'animation avec un niveau d'exigence rarement égalé en Belgique francophone. Tout au long de l'année, volontaires et permanents de Jeunesse & Santé réfléchissent, évaluent, construisent des nouveaux outils pour améliorer tout ce que nous proposons durant les congés scolaires. Cela fait de vous des volontaires exceptionnels. Chapeau !

Malgré ce dispositif énorme, votre engagement et notre professionnalisme, Jeunesse & Santé ne sera jamais à l'abris d'un incident fâcheux et dramatique. Alors que faire en cas d'incident grave ? Comment réagir ?

Oh mon dieu ! Que faire ?

La crise, et je reprends ici les mots d'un autre, est une période durant laquelle le temps (et les événements) s'accélère(nt). Il faut (ré)agir vite et de préférence bien. Pas simple de réfléchir dans ce genre de moment et surtout de savoir par où commencer.

Pour soutenir les équipes sur le terrain, le document « Situations d'urgence » a été créé. Il est présent dans chaque région, chacune déterminant le meilleur moyen de le relayer aux coordinateurs. Ce document précise la procédure à suivre en cas d'incident majeur. L'objectif n'est pas de rajouter davantage de lourdeurs et de soucis dans des situations difficiles mais bien de clarifier les choses pour tout le monde.

Le coordinateur y trouve les personnes à contacter et ce qu'il peut faire pour gérer les premiers moments de la crise de même que quelques conseils pour prévenir ce type d'incident.

Pas de panique donc, juste de la prévention et de la clarté. Ce document ne doit pas être pour toi, coordinateur, une source de stress supplémentaire mais bien un soutien de la structure J&S à ton action.



Bienvenue dans le monde de Mémé !

Il faut que j'appelle le gérant, on a une fuite d'eau...mais où ai-je mis son numéro ? Tiens le permanent passe demain, ce serait cool de lui demander d'amener des marqueurs en plus...Faut que je fouille ma farde de camp pour retrouver son numéro ! Zut, Francis est malade, quelqu'un a-t-il le numéro du médecin de garde ?

C'est précisément pour t'éviter tous ces petits tracas que le panneau Mémé a été créé. L'idée est simple : concentrer sur un seul panneau l'ensemble des numéros de téléphone dont le staff peut avoir besoin lors d'un séjour ou d'une plaine.

On y trouve une zone pour les numéros d'urgence (secours, police, pharmacie, médecins, centre anti-poison...). Une autre pour J&S et la mutu (permanent, secrétariat...). Le staff n'est pas non plus en reste (le coordinateur est parti faire des courses...comment le prévenir que Jason, ce malheureux, a encore explosé la vitre du voisin qui vient de débarquer avec un air des mauvais jours ???).

Le reste est consacré aux fournisseurs pour les camps en autogestion, aux transports... Des petits rappels pratiques ont aussi été ajoutés : prendre les trousseaux de soins à chaque activité par exemple.

Bref un panneau aide-mémoire à afficher bien en vue dans ton local de staff...juste pour te faciliter la vie ! Si c'est pas beautiful ça !

Mister Cool



Un document à connaître mais à utiliser avec modération ;o) Très bon été à toi !

Incidents, urgences et compagnie

Dossier

Responsable young coordinator

Pourquoi est-on là ? Animer.

Tout engagement est synonyme de responsabilités. Animer, c'est un engagement. Donc oui, chaque animateur, chaque coordinateur porte des responsabilités. Faut-il alors craindre cet aspect de l'animation ?

En formation d'animateur ou de coordinateur, le module responsabilité fait souvent peur. Pourtant, la plupart du temps, un peu de bon sens, et une envie de bien animer permettent d'être sur la bonne voie. Pas besoin d'être un pro du code civil ou pénal.

En même temps, logiquement, tout animateur ou coordinateur souhaite disposer de balises précises afin d'avoir une idée relativement claire des risques qu'il encourt, ou des limites de son champ d'action.

La première balise, elle est exprimée à la première ligne de cette article : on est là pour animer, assurer un encadrement de qualité. C'est pour ça que les parents nous confient ce qu'ils ont de plus cher : leurs petiots!

1. Est-ce que je m'inscris dans les valeurs prônées par J&S, son éthique ? Suis-je cohérent par rapport au projet péda de J&S, au projet d'animation de ma plaine ou de mon séjour ? Est-ce que je suis digne de la confiance que chaque parent m'offre en me confiant son enfant ? etc.
Ici, on touche à la responsabilité morale.
C'est probablement celle qu'à J&S on souhaite mettre le plus en avant : en effet, ce type de responsabilité se définit à partir de toi, de ton fonctionnement en lien avec les valeurs de J&S.

2. Un incident se produit. Qui en est responsable ? Y a-t-il dommage ? Ce dommage est-il causé suite à une faute ?
On est ici dans la responsabilité civile si on peut établir un lien de causalité entre la faute et le dommage. Le principe est simplissime : "Chacun est responsable du dommage qu'il a causé par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence" (Code Civil, art. 1383). J&S te couvre par une assurance pour cette responsabilité.

Animer, c'est prendre du plaisir à en donner de manière éducative.

Quand tout ça est bien remis en avant, 90 % du travail est fait au niveau des responsabilités. En effet, on sait pour qui on est là, pourquoi on est là.

Pour les 10 % restant, voici quelques questions, structurées autour des 4 types de responsabilités.

3. Un engagement écrit ou oral, explicite ou implicite me lie-t-il à un tiers ? Me suis-je engagé à effectuer une tâche ?
La responsabilité contractuelle repose sur l'engagement, qu'il soit clair et écrit, ou tacite et implicite à effectuer une tâche ou une mission. Par exemple, lorsque tu loues des cuistax lors d'un séjour à la mer. Plus formellement, un contrat de location ou d'une activité de plaine par exemple tombe sous le coup de ce type de responsabilité. Si un contrat (explicite ou pas) n'est pas réalisé correctement ou pas exécuté du tout, alors la partie lésée pourra demander réparations et/ou résiliation du contrat.

4. Est-ce que j'ai respecté la loi?
Simple mais percutante question... à la base de la responsabilité pénale. Si je ne respecte pas la loi, je commets une infraction.
Il existe 3 types d'infractions :

- la contravention au code de la route par exemple entraîne une amende.
- le délit comme un vol ou la consommation de drogue entraîne une amende, une peine de prison ou des travaux d'intérêt général.
- le crime comme le meurtre, le viol, la vente de drogue entraîne une peine de prison.

La punition n'est, dans le cadre pénal, pas destiné à réparer les dommages mais à payer ma dette à la société.

Voilà... il te manque juste une balise : la prévention.
C'est là que se trouve ta première responsabilité!

Que faire face à ce chemin de fer ?

Rencontre avec deux animateurs expérimentés autour d'une petite histoire. Cette histoire est inspirée de faits réels mais toute ressemblance avec des personnes existantes serait purement fortuite. Entre mythe et réalité, une réflexion intéressante sur la nécessité d'anticiper.

Un chemin de fer ! Damned !

Imaginons ! Après un grand jeu, tu retournes vers le centre avec ton groupe de participants (des 7-13 ans). Vous marchez depuis une heure. Le groupe est fatigué. Arrivé près d'une voie ferrée, tu te rends compte qu'en la traversant, il ne te faudrait qu'un quart d'heure pour retourner au centre. Cela te fera gagner beaucoup de temps et épargnera à ton groupe une marche pénible. A contrario, pour emprunter le passage souterrain, tu devras encore marcher avec ton groupe pendant encore une heure et de-là, il te faudra encore une heure pour rejoindre le centre. Que faire ?

Nous avons discuté de cette question avec deux animateurs expérimentés : Nicolas et Gilles. Voici leurs avis.

Le choix de Nicolas

Informateur/ Alors Nicolas, que ferais-tu dans cette situation ?

Nicolas/ Cela me paraît évident ! Même si mon groupe en bave un peu en marchant plus longtemps, il n'est pas question que je traverse la voie avec eux.

Informateur/ Oui mais tout de même, les participants risquent de ne plus vouloir marcher. Ils viennent de le faire une heure durant. Sans parler du grand jeu précédent...

Nicolas/ C'est beaucoup trop dangereux. Un enfant ou deux pourquoi pas, c'est encore faisable mais tout le groupe... C'est vraiment prendre un bien gros risque pour une heure de marche. Je préfère motiver mon groupe, utiliser quelques stratagèmes d'animation pour le faire marcher que de prendre ce risque inconsidéré.

Informateur/ Merci Nicolas pour cette prise de position.

Le choix de Gilles

Informateur/ Bonjour Gilles, peux-tu expliquer à nos lecteurs quel serait ton choix dans cette situations ?

Gilles/ Au début, j'ai réagi comme Nicolas et puis j'ai mis les choses en balance. En effet, ce prolongement du trajet peut également s'avérer dangereux. Le groupe est fatigué, le groupe risque de s'étirer, la nervosité augmente, l'attention diminue... Ce ne sont pas de conditions idéales de déplacement. Le risque d'accident peut augmenter en de telles circonstances

Informateur/ Donc si je comprends bien, tu choisis de traverser la voie...

Gilles/ En considérant que le détour à pied comporte aussi des risques, je tente la traversée mais pas n'importe comment. Je dispose un animateur de chaque côté de la voie. Ensuite, un avant l'endroit où l'on traverse et l'autre après afin de voir si un train arrive et de m'avertir. Enfin je fais traverser moi-même les enfants par groupes de deux.

Informateur/ En somme, tu mets en place un dispositif pour sécuriser la traversée et minimiser les risques.

Gilles/ Tout à fait, je pense que dans ces conditions, la traversée présente nettement moins de risques.

Informateur/ Merci Gilles pour ton avis.



et compagnie

Est-ce votre dernier choix ? Non Jean-Pierre !

Alors lecteur ? Quel serait ton choix ? Ces deux propositions n'auront pas manqué de te faire réagir j'en suis sûr.

Autant te le dire, nos deux interlocuteurs n'étaient pas très satisfaits. Voici ce qu'ils ont ajouté en fin d'interview.

Gilles/ Les deux solutions se valent mais elles ne sont pas optimales. Chacune présente encore des risques à différents niveaux.

Nicolas / Quelque chose continue à me travailler. Je ne suis pas pleinement satisfait.

Comme le dit Nicolas, il y a quelque chose de dérangeant dans cette situation. Certes, elle a un côté artificiel (quoique !). Dans la vraie vie, les choses se passent rarement de la sorte (quoique !).

La troisième voie

A la suite de ces échanges, nous avons commencé par tourner en rond et puis, comme dans un exercice de créativité, nous sommes sortis du cadre du problème tel qu'il était posé.

Gilles / En fait la meilleure des solutions est de ne pas se retrouver dans ce genre de situation.

Nicolas/ Nous aurions dû anticiper les événements et planifier un maximum les choses. Si nous avions réfléchi aux trajets et déterminé un itinéraire à l'avance, nous ne nous serions pas retrouvés face à ce choix.

Informateur/ N'est-ce pas un peu facile de dire : pour ne pas avoir de problème il suffit de les éviter ?

La meilleure protection : sa formation

Comment réagir alors que le monde semble s'écrouler autour de nous ? Comment les individus réagissent dans les situations stressantes ? Le plus souvent ils comptent sur leurs réflexes innés. Malheureusement, ceux-ci ne sont pas toujours appropriés, il faut dès lors compter sur des réflexes acquis autrement dit, la formation. En effet, l'animateur peut compter, dans les situations d'urgence où la réflexion est malaisée, sur ce qu'il a appris en formation et sur son staff. Bref, pour t'en sortir en situation d'urgence, aie confiance dans tes capacités et joue collectif !

Bien anticiper : l'exercice d'évacuation

Les sirènes (du port d'Alexandrie) retentissent ! Chacun quitte sa place calmement et tout le monde sort du bâtiment tranquillement pour rejoindre le point de rassemblement. Qui n'a pas vécu ce genre d'exercice à l'école ? Cela a toujours un côté comique : les gens sont toujours cools, ça rigole, c'est tranquille détendu... Gageons que les mines seraient moins joviales et l'ambiance moins fraternelle si ce n'était pas un exercice. C'est précisément pour ça que l'exercice est indispensable. Dans pareille situation, je mettrais, passez-moi l'expression, ma main au feu que la panique aidant, chacun aurait nettement plus de mal à trouver les sorties de secours et surtout à adopter une attitude adéquate... d'où l'importance de faire un exercice ! Pourquoi ne pas essayer cet été ?

Gilles/ On n'évitera jamais toutes les tuiles. Toutefois, si on anticipe, on a moins de chance de se retrouver dans des situations dangereuses. J'ai un autre exemple en tête. Lorsque je débarque dans un centre, j'ai l'habitude de faire le tour des lieux de vie. Je ne le fais pas uniquement pour des raisons d'organisation mais aussi pour détecter les dangers potentiels. Je peux ainsi mettre des choses en place pour éviter des situations dangereuses.

Informateur/ Mais les animateurs ne sont pas des êtres surnaturels. Ils ne peuvent pas tout prévoir.

Nicolas/ Nous devons pourtant faire le maximum. Si nous ne sommes jamais sûrs du résultat et qu'un accident peut toujours arriver, il nous revient tout de même de mettre en place tous les moyens raisonnables pour y parvenir.

Gilles/ Dans la situation problème, les moyens auraient dû être mis en aval afin de ne pas se retrouver face à deux choix potentiellement dangereux.

Informateur/ En bref, on revient au bon vieux dicton : mieux vaut prévenir que guérir.

Nicolas/ C'est exactement ça ! Dans la situation, nous devons réagir à un problème alors que nous aurions dû l'anticiper. Concrètement, nous aurions pu choisir un autre itinéraire, trouver un autre endroit pour le jeu, modifier l'activité...

Gilles/ Les trois-quarts de notre boulot au niveau de la sécurité se situent dans la prévention et l'anticipation. Alors ça nous fait parfois passer pour des stressés mais ça vaut mieux que de passer sa journée aux urgences.

Le Dr Potch répond à vos questions

En arrivant le premier jour à la plaine ou au séjour, tu espères sans doute ne jamais devoir faire appel au médecin ou au "112" pendant ces quelques jours. Cela peut malgré tout arriver. Toutefois, il faut être capable de prendre les bonnes initiatives face aux mille et un "petits bobos" qui peuvent survenir au quotidien. Pour les autres, n'hésite pas à passer le relais.



Des outils pour faire face

Qu'est-ce que tu as à ta disposition pour répondre à ces petits soucis de santé qui arriveront malgré tout?

- **Un petit manuel**, le Docteur Potch te conseille en toute simplicité les attitudes à adopter face aux inévitables incidents de "santé" qui viendront émailler ces quelques jours d'animation (plaie, petite brûlure, insolation ...).

- **Une boîte de soins et trousse de secours**

La boîte de soins est destinée à répondre aux petits bobos que tu es susceptible de rencontrer en séjour. Elle consiste en un petit matériel de base

incontournable : thermomètre, pince à épiler, compresses, sparadraps, désinfectant, ...

La trousse de secours est un contenu encore plus limité qui est dans un sac banane afin que tu puisses l'emporter lors des activités. Ne l'oublie pas !

Lors d'un incident de santé, si tu penses avoir besoin d'autres produits, ne prends pas d'initiative sans faire appel à une personne compétente : infirmière, médecin. Le contenu proposé devrait te suffire pour les soins que tu peux faire.

La boîte de soins n'a certainement pas pour rôle de se substituer au médecin. Nous n'avons pas leur compétence !

D'autre part, elle ne peut pas contenir les médicaments prescrits pour des enfants ou animateurs malades. Ils doivent être mis à part en sécurité.

En cas de doute, ta responsabilité consiste à assister une personne en danger et donc à passer le relais à des professionnels (médecin, 112, ...) Ne joue pas aux apprentis sorciers, chacun son job ! Mieux vaut un coup de téléphone en trop.

- **Carnet de soin**

Note toutes tes interventions dans le "Cahier des Soins", même les plus bénignes. Mentionne au moins la date, les nom et prénom de l'enfant, les symptômes présentés et les soins donnés: c'est capital pour que le médecin, les parents sachent ce qui a été fait, mais aussi pour des questions de responsabilité.

- **Déclaration d'accident**

Si un accident survient, n'oublie pas de remplir les papiers de déclaration et de faire compléter le certificat médical par le médecin et ce, même si ça ne te semble pas nécessaire. Pour l'assurance, il vaut toujours mieux. Ça te permettra en plus de ne rien oublier de ce qui a été fait.



Les médicaments, qu'est-ce que c'est ?

Un médicament, qu'il soit chimique ou naturel, est un produit actif qui agit sur tout le corps. Un médicament bon pour le mal de tête (ex : l'aspirine) peut avoir des effets négatifs sur les reins, l'estomac puisqu'il va partout. Il peut donc nous servir pour prendre soin de nous mais aussi nous nuire même s'il est bien pris.

En tout cas, un médicament ne t'aidera pas à soulager les problèmes de la vie quotidienne (surmenage, stress, difficulté de vie en groupe, éloignement familial,...) d'autres solutions sont parfois à trouver (ex : parler à un proche, faire du sport pour évacuer, ...).

Il peut être intéressant de se poser la question avant de prendre un médicament.

Bref un médicament n'est pas un produit comme les autres. Il n'est pas une solution pour tous les problèmes, il n'agit pas toujours sur la cause première du mal. Alors si un traitement médicamenteux n'est pas indispensable, pourquoi ne pas essayer de s'en passer ? Ton corps est plein de ressources.

Les médicaments des vacanciers :

Les parents peuvent vous remettre des médicaments à donner à leur enfant durant le séjour ou la plaine. Quelques points d'attentions :

- Demande une attestation médicale ou un document écrit et signé par le parent concernant la posologie (nom du médicament, quantité à donner, moment de la prise, durée du traitement).
- Assure-toi d'avoir bien compris son mode d'administration (ex : les puffs, ...).
- Garde les médicaments des enfants dans un lieu approprié en indiquant bien le nom de l'enfant.
- Désigne une personne qui sera chargée du suivi (cahier de soin).
- Les consignes des parents sont à respecter scrupuleusement! Il y va de ta responsabilité.
- Si tu as un doute contacte le parent.
- N'oublie pas de l'emmener lors des activités si nécessaire (ex : traitement pour l'asthme).
- Attention à bien le rendre à la fin du séjour ou de la plaine !

Fiche santé et confidentialité

La fiche santé est un outil fort utile pour préparer et offrir une animation de qualité. Elle permet de prendre en compte différents aspects du participant : son milieu de vie, ses activités possibles, ses « soucis » de santé... Ces informations collectées te permettront d'adapter l'encadrement des participants (baignades, les contacts avec leurs parents, la préparation des repas...).

Notre priorité est le bien-être du participant, ce qui passe également par le respect de son intimité. C'est pourquoi les informations de la fiche santé sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à autrui.

Si tu as connaissance de certaines informations de manière directe, indirecte voire déduite tu dois les garder pour toi. Toutefois, si tu te sens en difficulté face à ces infos, tu as la

possibilité de prendre contact avec ton permanent régional ou un médecin conseil de la mutualité.

Cette règle de confidentialité est à garder toujours en tête. Ces données personnelles et médicales sont par ailleurs régies par la loi sur la protection de la vie privée.

C'est au coordinateur qu'il revient de prendre connaissance de l'ensemble des informations transmises par les parents. Il peut à son tour transmettre à une ou plusieurs personnes de son équipe les informations qui s'avèreraient indispensables pour effectuer correctement et dans de bonnes conditions les activités concernées et ce, dans un esprit de bienveillance et de respect de la vie privée.

Pour se protéger : la règle des 6 B

- Le **B**on médicament
- La **B**onne personne
- Au **B**on moment
- A la **B**onne dose
- De la **B**onne façon
- Au **B**on prix (Les médicaments génériques sont moins chers et aussi efficaces).

Mesures d'hygiène et port des gants

Le respect systématique des mesures d'hygiène lors de soins courants est indispensable. Deux points d'attention pour ce faire :

- Se laver les mains avant et après un soin pour éviter toute transmission de microbes.
- Utiliser systématiquement une paire de gants à usage unique.

Cette chère carte SIS

La carte SIS est indispensable dans les pharmacies et les hôpitaux. Tu risques donc d'en avoir besoin. Veille à ce que tous les enfants l'aient en leur possession au moment du départ et à bien les rendre toutes au retour !

Cette règle de confidentialité est à garder toujours en tête. Ces données personnelles et médicales sont par ailleurs régies par la loi sur la protection de la vie privée.

C'est au coordinateur qu'il revient de prendre connaissance de l'ensemble des informations transmises par les parents. Il peut à son tour transmettre à une ou plusieurs personnes de son équipe les informations qui s'avèreraient indispensables pour effectuer correctement et dans de bonnes conditions les activités concernées et ce, dans un esprit de bienveillance et de respect de la vie privée.

Dr Potch & Muriel

Le goût du risque ?

100 % des enfants qui se blessent en trébuchant le font lors d'un déplacement. 100 % des insulations se produisent à l'extérieur. 100 % des coupures sont occasionnées par un objet tranchant... Au vu de ces chiffres alarmants, nous souhaitons prendre des mesures vigoureuses : chaque enfant est désormais prié de rester allongé sur son lit...



une peau de banane, tu n'éprouves en principe pas de grandes difficultés à envisager ce qui risque de lui arriver dans un avenir proche... Avec ton groupe d'enfants ce n'est pas vraiment plus difficile, de nombreux accidents s'annoncent de manière aussi visible que la peau de banane. A toi d'y prêter attention et d'apprendre à les voir, à les prévoir. C'est comme le vélo, au début cela demande beaucoup de concentration et avec la pratique on acquiert l'automatisme !

Le cours élémentaire de voyance prédictive des accidents n'a certainement plus de secret pour toi... mais avant l'été, c'est le bon moment pour s'y replonger un brin.

Bon, restons sérieux... chaque enfant a droit avant tout à courir, à se dépenser, à se casser la figure de temps en temps et à s'écorcher les genoux occasionnellement ! On ne supprimera jamais tous les risques et personne ne pourrait s'épanouir dans un cocon d'ouate.... Mais chaque enfant a droit également à ce que les adultes qui l'entourent veillent sur lui et évitent qu'il se mette en danger.

En pratique cela suppose avant tout une énorme dose d'attention de la part de chaque animateur. La responsabilité d'un groupe d'enfant ce n'est pas rien, et puisque l'on ne veut pas du cocon d'ouate, il faudra développer nos capacités d'observation et d'anticipation.

Prévenir les accidents, c'est apprendre à utiliser une sorte de don de voyance que tout le monde possède et qui permet de visualiser un événement avant même qu'il ne survienne. Lorsque ton héros favori s'avance guilleret vers de nouvelles aventures et que le scénariste a placé sournoisement sur le même trottoir

Leçon n° 1 : les grands classiques !

Il y a des circonstances qui font l'objet d'une attention toute particulière et que l'on épingle soigneusement lors des formations... Allez, voici quelques rappels en vrac :

Nombre d'animateurs :

- Mieux vaut supprimer une activité, une excursion... que de ne pas pouvoir l'encadrer correctement.

Aller et retour :

- veiller à la sécurité autour du car lors de l'embarquement ou du débarquement... les parents sont présents on ne sait plus toujours qui surveille, on se focalise sur les soutes en oubliant les voitures...
- Arrêt sur une aire de parking d'autoroute : des voitures peuvent surgir à 100 à l'heure : vigilance maximale ! ... et puis compter et recompter les enfants avant de repartir...
- Dans le car les enfants sont assis et bouclent leur ceinture

et compagnie

Piscine :

- Préparer l'activité à l'avance et se répartir clairement les rôles.
- Les enfants passent d'abord par la petite profondeur, où UN animateur observe la façon dont ils nagent et donne le feu vert pour la grande.
- Des animateurs dans l'eau (qui organisent des petits jeux), des animateurs hors de l'eau
- Tremplin, toboggan : sous la surveillance constante d'un animateur
- Attention aux enfants qui ont souhaité sortir de l'eau
- Consignes claires aux enfants : ne pas pousser, ne pas courir, ne pas se couler
- Avertir le maître nageur de la présence du groupe
- Préférer un vestiaire collectif aux cabines individuelles
- Utiliser les bonnets J&S pour identifier les enfants
- Compter, compter et recompter

Baignade en mer :

- Toujours dans un endroit de baignade autorisée et surveillée.
- Attention aux courants, un groupe dans l'eau peut dériver par rapport à un groupe sur la plage
- De préférence se baigner à marée montante



- Attention à la profondeur de l'eau pour les enfants : les animateurs dans l'eau forment un carré dans lequel les enfants restent et qui limite la profondeur.
- Avoir un signe distinctif (bonnet)
- Pas trop longtemps (attention aux refroidissements)
- Compter les enfants (avant, après, et plutôt deux fois qu'une!)

Le bois :

- fixer des limites claires et visibles, délimiter un espace pas trop grand : idéalement un endroit entre des chemins dont la limite peut être de ne jamais traverser un chemin. (NB se renseigner auprès du centre sur les endroits autorisés)
- vérifier le terrain et ses dangers avant l'animation
- fixer un signal et un lieu de ralliement
- consignes claires : ne pas grimper aux arbres, laisser les bâtons au sol,...
- pas de feu ! évidemment !

La rue :

- si trottoir il y a, utilise-le
- si trottoir il n'y a pas, utilise l'accotement
- s'il n'y a ni trottoir, ni accotement : dans la mesure du possible on évite d'emprunter cette route, si c'est impossible les enfants marchent à gauche de la chaussée en file indienne. (pour plus de précisions consulte la brochure « en sécurité à pied ou à vélo, seul ou en groupe » téléchargeable sur le site de l'IBSR – www.ibsr.be)
- un animateur devant, un derrière, les autres côté rue
- obligation d'utiliser les passages pour piétons, de respecter les panneaux et les feux
- toujours traverser en ligne droite, pas en oblique
- un animateur bloque la route, s'assure qu'il n'y a pas de danger et donne aux enfants l'autorisation de traverser, sans courir.
- éviter la route dans l'obscurité
- Avec des 3-6 ans en rue (courts trajets !) utiliser une corde (ça peut être la queue de la marionnette que l'on suit...) que chaque enfant tient côté rue à la queue leu leu. L'enfant qui lâche le ruban reste « coincé » entre les façades et le ruban tenu par ceux devant et derrière lui.



Leçon n°2 : le top ten !

Il y a malheureusement des circonstances qui reviennent trop régulièrement dans les déclarations d'accident... C'est bon à savoir pour anticiper...

Pour les enfants :

- chute d'un lit superposé (beaucoup d'accidents se produisent lorsque des enfants s'ennuient seuls dans leur chambre pendant les rangements, douches,...)
- glissades dans les douches
- entorses lors de courses en terrain accidenté
- mauvais coup dans un jeu collectif
- doigts coincés dans une porte, une fenêtre
- bris de lunettes lors de jeux de ballon, perte de lunettes lors de jeux dans l'eau
- chute de cheval ou de vélo

Pour les animateurs :

- beaucoup d'entorses et de foulures lors de courses
- beaucoup de maux de dos liés au transport et au rangement du matériel (ou en portant des enfants – particulièrement en séjour anijhan)

A toi de jouer pour contribuer à faire disparaître chacune de ces lignes du top ten...

Leçon n° 3 : le secret de la grande pyramide !

On peut décoder chaque accident en animation à partir de 3 ingrédients : un lieu, une activité, des personnes.

1. *Le lieu* : une prairie truffée de terriers de lapin masqués par les herbes, un arrêt de tram sur un îlot entre deux voies rapides, une salle de douche carrelée, une petite chambre avec lits superposés armoire et lavabo, une plaine de jeu, un terrain asphalté...
2. *L'activité (et le matériel)*: un baseball (avec une batte métallique), un temps mort où l'on s'ennuie, un touche-touche, un rugby, un feu de camp...
3. *Les personnes* : un groupe de quarante enfants de 7-8 ans surexcités, un petit groupe d'ados, des enfants qui s'endorment après une veillée, un animateur ivre,...

Chacune de ces composantes peut jouer un rôle mais leur combinaison va être déterminante, et le triangle composé de ces trois éléments doit parfois virer au rouge clignotant pour te donner l'alerte.

On essaye ? ... rouge ou vert ?

- Le baseball avec ton groupe d'enfants dans la prairie truffée de terriers de lapin ?
- Le rugby avec un petit groupe d'ados sur un terrain asphalté ?
- Le touche-touche dans la salle de douche carrelée ?
- Les enfants surexcités qui s'ennuient dans leur chambre (avec lits superposés, armoire et lavabo) en attendant leur tour d'aller se doucher ?

Bon évidemment c'est un peu facile vu comme cela, et je t'ai épargné l'animateur ivre, les enfants à moitié endormis et l'arrêt de tram (tu pourras imaginer les mix possibles !) ... Pourtant ce n'est pas très éloigné de la réalité : les circonstances qui précèdent un accident sont souvent aussi « clignotantes » que dans les situations de notre petit exercice : observation et anticipation : est-ce que cette activité avec ce groupe-ci dans ce lieu présente un risque particulier ?

Leçon n° 4 : Let's go

On s'est remis ces quelques basiques bien en tête, on est en pleine forme et bien éveillé, on est attentif aux enfants et on garde les yeux ouverts... c'est parfait on est donc paré pour se consacrer à l'essentiel : le plaisir d'animer en toute quiétude...

Eric

Point d'... ATTENTION (à la marche !)

A afficher, à garder dans un coin de ta tête... Voici en quelques lignes l'essentiel du dossier.

A méditer !

Rien ne sert de stresser, il faut anticiper !

On ne supprimera jamais tous les risques

Animer est un engagement qui implique des responsabilités

Assurer un encadrement de qualité

Animer, c'est prendre du plaisir à en donner de manière éducative.

Quatre types de responsabilité :

Responsabilité morale liée aux valeurs

Responsabilité civile liée à un dommage et à une faute

Responsabilité contractuelle liée à un engagement oral ou écrit envers un tiers

Responsabilité pénale liée au respect de la loi

Les 3 ingrédients de l'accident : un lieu, une activité, des personnes.

A faire !

Pas de panique !

Lire le document « Situations d'urgence »

Afficher le panneau Mémo

Vigilance :

Encadrement

Déplacement

Piscine

Baignade en mer

En rue

Dans les bois

Anticiper / Pré-voir

Ne joue jamais à l'apprenti-docteur ! Dès que tu hésites, fais appel à des personnes plus compétentes. Mieux vaut les déranger trop souvent que pas assez.

Évite le recours aux médicaments sans avis médical !

Les fiches santé sont confidentielles.

Mentionne tout soin dans le carnet de soin

L'animation est un plaisir et doit le rester

Cahier de soins



et
de surveillance santé